

F-Marcq-en-Baroeul: Video-signal coding machines

OJ S 239/2012 12/12/2012

Contract notice – utilities

Works

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Transpole SA - exploitant du réseau des transports en commun de Lille
Métropole communauté urbaine

Postal address: BP 51009

Town: Marcq-en-Baroeul

Postal code: 59701 Cedex

Country: France

For the attention of: Madame la directrice de l'ingénierie du patrimoine

E-mail: bhardy@transpole.fr

Telephone: +33 320404031

Fax: +33 320403737

Additional information can be obtained from:

Official name: Transpole SA- Secrétariat de la direction de l'ingénierie du patrimoine

Postal address: BP 51009

Town: Marcq-en Baroeul

Postal code: 59701 Cedex

Country: France

For the attention of: Madame la directrice de l'ingénierie du patrimoine

E-mail: bhardy@transpole.fr

Telephone: +33 320404031

Fax: +33 320403737

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Transpole SA- Secrétariat de la direction de l'ingénierie du patrimoine

Postal address: BP 51009

Town: Marcq en Baroeul

Postal code: 59701 Cedex

Country: France

For the attention of: Madame la directrice de l'ingénierie du patrimoine

Telephone: +33 320404031

Fax: +33 320403737

Tenders or requests to participate must be submitted:

Official name: Transpole SA- Secrétariat de la direction de l'ingénierie du patrimoine

Postal address: BP 51009

Town: Marcq en Baroeul

Postal code: 59701 Cedex

Country: France

For the attention of: Madame la directrice de l'ingénierie du patrimoine

Telephone: +33 320404031

Fax: +33 320403737

I.2. Main activity

Urban railway, tramway, trolleybus or bus services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

The contracting entity is purchasing on behalf of other contracting entities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Courants faibles - Obsolescence matérielle CLS -Evolution du système de vidéosurveillance du CLS: Intégration du format de compression H264.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: La couverture vidéo du système intègre les ouvrages et modes lourds du réseau du transport en commun de Lille Métropole.

NUTS code FR301 Nord

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet de définir les prestations à mettre en oeuvre afin de permettre l'intégration d'un format de compression utilisant la norme H264 au système de vidéosurveillance du Contrat Local Sécurité. Le marché comprend 3 prestations techniques:

- la dépose progressive et la destruction des équipements vidéo utilisant le format de compression MJPEG2000.
- la fourniture, la pose et le raccordement de façon progressive des équipements vidéo supportant le format de compression H264 en lieu et place des équipements vidéo préalablement déposés.
- la migration des adressages IP des équipements vidéo du CLS-SVS.

II.1.6. CPV code(s)

32222000 Video-signal coding machines

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La couverture vidéo du système intègre les ouvrages et modes lourds suivants du réseau du transport en commun de Lille:

- 60 stations des lignes 1 et 2

- 7 stations de tramway
- les gares de bus en périphérie des stations de métro
- les 4 garages ateliers du métro situé à 4 cantons, Dron, Grand But, Mac Donald
- le garage atelier du tramway situé aux Rouges Barres
- le dépôt de bus situé à Faidherbe.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 18 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Une retenue de garantie de 5 % sera prélevée sur les factures. Cette retenue de garantie pourra être remplacée par une garantie à première demande.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les sommes dues seront payées à 45 jours fin de mois date d'émission de la facture.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les soumissionnaires peuvent présenter leur candidature soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membre d'un groupement pour l'ensemble du marché. Ils ne peuvent pas cumuler les deux qualités. Le marché sera conclu soit à l'entreprise seule, soit à un groupement d'entreprises.

Le groupement d'entreprises sera tenu de désigner un mandataire, il sera alors fourni un document attestant de la nature de l'habilitation. En cas de sous traitance, le sous traitant devra obligatoirement être agréé par Transpole.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Chaque candidat individuel ou chaque membre du groupement fournira:

- la lettre de candidature (ou imprimé DC1),
- les déclarations du candidat individuel ou du membre du groupement (formulaire DC2),
- les déclarations (ou imprimé DC1): une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat individuel ou membre du groupement:
- n'a pas fait l'objet depuis moins de 5 ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal: 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, 2ème alinéa de l'article 421-5, 433-1, 2ème alinéa de

l'article 433-2, 8ème alinéa de l'article 434-9, 2ème alinéa de l'article 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 1er et 2ème alinéas de l'article 441-8, 441-9, 445-1 et 450-1; ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre État de l'Union européenne,

- n'a pas fait l'objet, depuis moins de 5 ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre État de l'Union européenne,
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1, L8221-3, L8221-5, L8231-1, L8241-1 et L8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre État de l'Union européenne,
- ne pas être en état de liquidation judiciaire ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger,
- ne pas être déclaré en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger,
- ne pas être admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché,
- a satisfait aux obligations fiscales ou sociales ou les certificats correspondants précédent l'année de ladite consultation,
- est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L5212-1, L5212-2, L5212-5 et L5212-9 du code du travail concernant les travailleurs handicapés,
- que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L1221-10, L3243-2 et R3243-1 du code du travail (dans le cas où les candidats emploient des salariés, conformément à l'article D8222-5-3° du code du travail), pour le candidat individuel ou membre du groupement établi en France,
- fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents, pour le candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger.

Toutefois, il est rappelé que le candidat retenu ayant adressé une attestation sur l'honneur, devra adresser les éléments attestant de l'exactitude de celle-ci.

- Un extrait K-Bis ou certificat d'inscription au registre professionnel dans les conditions prévues par la législation de l'État membre où il est établi.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le chiffre d'affaire global de l'entreprise ainsi que la part du chiffre concernant les prestations objet du marché au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Chaque candidat ou membre du groupement fournira une liste indiquant les travaux similaires réalisés au cours des 5 dernières années et tous les justificatifs de compétences pour ce type d'intervention, lieux, dates, natures et importance, ainsi que le nombre d'effectifs durant les 3 dernières années.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: ..

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.1.2013 - 12:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Les offres pourront être envoyées à l'adresse figurant à l'Annexe A. III ou remises contre récépissé à l'adresse suivante: Direction de l'ingénierie du patrimoine, rue Marcel Dassault,

bâtiment 3, 59700 Marcq en Baroeul, FRANCE, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00.

Tout dossier qui ne comprendrait pas l'ensemble des documents prévus au III.2 "Conditions de participation" pourra être complété dans un délai de 72 heures et selon les modalités définies par Transpole.

Ce marché n'est pas un marché public.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

10.12.2012